



Salaires jusqu'en 2013: Swisscom parvient à un accord avec les partenaires sociaux

Swisscom vient de trouver un accord avec les partenaires sociaux concernant l'évolution des salaires jusqu'en 2013. Parallèlement, la question encore en suspens de l'augmentation des salaires en 2011 au sein de Swisscom IT Services a trouvé une issue sans que le tribunal arbitral n'ait à trancher. Du fait du contexte économique et de l'environnement concurrentiel particuliers, IT Services a fait l'objet d'un accord séparé pour 2012 et 2013. Par ailleurs, il est prévu d'augmenter de manière substantielle les salaires des collaborateurs de Swisscom et IT Services courant 2013.

En décembre 2010, Swisscom (sans IT Services) était parvenue à un accord avec les partenaires sociaux au sujet d'une augmentation des salaires pour 2012, pouvant aller individuellement jusqu'à 2,4% (0,8% en général). Cette augmentation planifiée pour 2012 a désormais été revue à la baisse conformément à un nouvel accord privilégiant une hausse des salaires sur 2013. Pour ces deux années, l'accord se situe désormais à 1,2% (soit 0,8% en général). Les collaborateurs dont les salaires sont, à fonction égale, largement au-dessus du marché recevront une augmentation générale de leur salaire de 0,5% en 2012 et 2013 (sauf IT Services). Cet accord salarial va concerner l'ensemble des quelque 13 000 collaborateurs de Swisscom soumis à la convention collective de travail (hormis Swisscom IT Services).

«Compte tenu du contexte économique difficile et de la menace de récession planant sur l'année à venir, nous sommes parvenus à un accord équitable», déclare Hans Werner, responsable de la division Personnel et membre de la Direction du groupe Swisscom. «Pour nos collaborateurs, l'augmentation prévue pour 2013 représente aussi une garantie pour l'avenir».

Accord au sein de IT Services sans intervention du tribunal arbitral

Ces dernières années, Swisscom s'est développée grâce à sa filiale Swisscom IT Services jusqu'à devenir l'un des leaders suisses des prestations informatiques. Avec près de 3000 collaborateurs et un chiffre d'affaires d'environ CHF 900 millions, l'entreprise occupe désormais une position de premier plan en Suisse dans toutes les activités Workplace et relatives aux infrastructures, ainsi que dans le domaine des prestations SAP et des services pour le secteur financier.

Pour renforcer ses succès sur le marché de l'informatique, l'entreprise doit s'aligner sur ses concurrents nationaux et internationaux en matière d'évolution des salaires également. Voilà pourquoi IT Services a tenté de trouver un accord salarial séparé dès 2011, comparable aux accords négociés par ses concurrents du secteur informatique, et a saisi le tribunal arbitral après avoir constaté l'impossibilité d'atteindre un consensus. Suite à des discussions constructives avec les partenaires sociaux, les parties en présence sont finalement parvenues à un accord séparé sans que le tribunal arbitral n'ait à intervenir.



Les collaborateurs IT Services vont donc toucher rétroactivement une augmentation de leurs salaires de 2,6% au total pour 2011 (soit 0,9% en général). Les collaborateurs dont le salaire est supérieur au niveau du marché pour la fonction considérée recevront une augmentation générale de 0,5%. Bien qu'aucune autre augmentation des salaires ne soit prévue pour 2012, la moyenne de 2011 et 2012 reste supérieure aux augmentations affichées dans des entreprises similaires. Une augmentation générale des salaires de 0,8% a d'ores et déjà été négociée pour 2013. Cet accord salarial concerne les quelque 2000 collaborateurs de Swisscom IT Services soumis à la convention collective de travail de Swisscom.

Les instances compétentes des partenaires sociaux doivent encore approuver cet accord pour qu'il soit définitif. Cela devrait être fait dans les jours à venir.

Récapitulatif de l'évolution convenue des salaires jusqu'en 2013:

Swisscom (hormis IT Services)

2011 2,6% (0,9% en général)

2012 1,2% (0,8% en général)

2013 1,2% (0,8% en général)

IT Services

2011 2,6% (0,9% en général)

2012 0%

2013 0,8% (0,8% en général)

Berne, le 16 novembre 2011 / 15 :00